



Le défi de l'émergence de l'Afrique de l'Ouest Politiques publiques et régulation pour favoriser l'investissement

PARIS - 6 et 7 mars 2017



Les Entretiens Européens
& Eurafricains



Rapprocher - Débattre - Fraterniser

Retisser nos liens et partager un développement

Édito



Claude Fischer
Directrice des
Entretiens Européens
et Eurafricains

Au moment où l'Afrique s'ouvre au monde et prend son envol, l'Europe a tendance à se désengager.. Comment retisser nos liens et les fonder sur le respect de nos identités et de nos cultures ? Comment faire de nos diversités le ciment d'une unité entre nos continents dans la mondialisation ? Les enjeux sont macro-économiques : démographie, climat, sécurité réclament une réflexion et une action communes à l'échelle du monde et des politiques régionales, car aucun Etat ne pourra agir seul ; et ils sont micro-économiques, avec une responsabilité nouvelle pour la société civile : entreprises, banques, territoires, mais aussi les femmes et les jeunes jusqu'à présent exclus de la décision. Il ne suffit pas d'élire des dirigeants plus ou moins vertueux, il faut inventer une démocratie de partenaires, décloisonnée, où le public travaille avec le privé, l'Etat avec la société.

S'enrichir de nos expériences

C'est dans cet esprit que nous organisons Les Entretiens Eurafricains les 6 et 7 mars à Paris, en partenariat avec EURAFRIQUE 21. Les expériences des uns et des autres doivent enrichir la vision et les options. L'Europe peut partager son expérience originale de construction de son Union, ses réussites et ses échecs, et l'Afrique qui cherche aussi son intégration régionale, nous aider à comprendre les mutations en cours et ses innovations liées à ses réalités propres. Elle a besoin d'investissements. L'Europe doit se réengager, et pour cela, dépasser le principe de précaution et son aversion aux risques, et ne pas chercher à faire des affaires seulement, ou pire de l'argent à tout prix !

Construire des biens publics sur le marché régional

C'est à l'Afrique de créer les conditions de son attractivité et d'une croissance inclusive : les pays doivent mettre en œuvre des politiques volontaires, planifiées, d'investissement et d'industrialisation, à l'exemple du Burkina Faso qui en a fait un choix collectif avec le PNDES¹. La politique régionale est un enjeu primordial pour lancer des projets d'infrastructures transfrontières créant la valeur ajoutée indispensable dans l'agriculture et dans l'industrie. L'Europe doit sortir de la culture administrative de l'aide publique pour que les fonds consacrés au développement fassent effet de levier de fonds privés pour financer des infrastructures en partenariat public/privé, mais aussi des services comme l'éducation, la santé, l'eau... Ces biens publics indispensables ne se bâtiront pas sur le modèle du tout public à la française : les grands groupes privés doivent être responsabilisés, l'argent mieux mobilisé, et la gestion et la gouvernance de ces biens et services associer les acteurs et les populations.

Un espace public de débat

Pour en débattre, Les Entretiens Eurafricains de Paris rassembleront des acteurs des entreprises et des territoires, des économistes et des juristes, des femmes et des étudiants, des institutions de 18 pays d'Europe et d'Afrique. Les jeunes nous diront comment le numérique va ou pas révolutionner leurs comportements et leur permettre de participer aux changements économiques et politiques. La nouvelle démocratie aura besoin faire appel à toutes les ressources spirituelles et culturelles pour permettre à chacun d'accéder à la connaissance de l'autre, de son histoire, sans laquelle nous ne pourrions pas écrire notre avenir. Et si la culture ne se réduit pas au cinéma, le cinéma peut donner accès à la culture, c'est pourquoi avec EURAFRICLAP, nous projeterons « Farafin Ko », un documentaire sur le conflit entre des modes de vie « à l'occidentale et à l'africaine » qui interroge sur la société que l'Afrique doit bâtir, et qui viendra enrichir la réflexion ouverte par Les Entretiens Eurafricains.

au sommaire

En pages 2 et 3

- L'Afrique dans l'économie mondiale

En pages 4, 5 et 6

- Intégration régionale et politique économique

En page 7

- Infrastructures énergétiques

En pages 8 et 9

- Le numérique au coeur du développement

En pages 10 et 11

- Une nouvelle génération d'entrepreneur(e)s

En pages 11 et 12

- Le financement des projets et des PME



Une association régionale à
Ouagadougou pour l'Afrique de l'Ouest

Voir le Supplément
de 4 pages dans ce numéro

¹ Plan National de Développement économique et social. Voir le billet de Rosine Sori-Coulibaly dans le Supplément.

Inégalités : « Il faut rendre la croissance inclusive »

La redistribution de la richesse doit se faire à travers la création d'emplois et d'activités.

Quelle est votre analyse du contexte économique actuel en Afrique de l'Ouest ?

On observe globalement un ralentissement de la croissance dans la région (4,2% en 2015 contre 6,1% en 2014) avec de fortes disparités entre les pays. Cette situation est liée aux fluctuations et à la baisse des prix des matières premières, en particulier des cours du pétrole, mais aussi à la décélération de l'économie de la Chine, un des principaux partenaires des pays africains. La croissance ouest-africaine est fortement dépendante de l'exportation de matières premières. Le risque d'instabilité, avec le terrorisme, joue également. Enfin, le type d'investissements réalisés n'assure pas une croissance stable et soutenue. Ainsi l'agriculture n'est toujours pas une priorité dans les budgets de nos pays.

Faut-il craindre une aggravation des inégalités ?

Des études montrent que les inégalités n'augmentent pas globalement dans nos pays. C'est l'écart entre les pauvres et les riches qui s'accroît. La structure de la consommation révèle les fortes inégalités. Par exemple au Burkina Faso, les 10% les plus riches consom-

ment huit fois plus que les plus pauvres (en 2014). Dans ce pays, en dépit d'un taux de croissance entre 5 à 8% sur une longue période, la pauvreté a augmenté en raison d'une redistribution inégalitaire, les plus aisés devenant de plus en plus riches. Et les plus démunis ont des difficultés d'accès aux services sociaux de base, comme la santé et l'éducation, lesquels sont encore moins financés dans le contexte actuel. On observe également des inégalités de genre, les femmes étant les plus touchées, et une montée de la pauvreté en milieu urbain.

Quels sont les leviers pour combattre les inégalités ?

Il faut rendre la croissance inclusive et équitable. Jusqu'ici, on a cherché à augmenter le revenu de façon globale dans nos pays sans chercher à mieux le répartir en faveur des populations qui en ont le plus besoin. Cette redistribution de la richesse doit se faire à travers la création d'emplois et d'activités afin d'insérer davantage d'individus dans le processus de production. L'enjeu est de réaliser des investissements pour restructurer nos économies autour des secteurs les plus porteurs dans lesquels nous pouvons être compétitifs. L'agriculture a besoin d'investis-



Idrissa M. Ouedraogo, professeur d'économie à l'université de Ouaga 2, directeur du Centre d'études de documentation et de recherche économiques et sociales (CEDRES)

sements pour mettre en place des unités de transformation des matières premières qui créeront des emplois. Les investissements dans les infrastructures de transport et d'énergie, dans la santé et l'éducation sont également essentiels pour soutenir ce processus d'« endogénéisation » de nos économies.

Quels seront les moteurs de ces investissements ?

Il est prioritaire de mobiliser les ressources fiscales et de lutter contre la corruption qui détourne une large partie des ressources. Bien sûr, il faut aussi attirer les ressources extérieures. Les projets sérieux, accompagnés d'une bonne gouvernance, trouvent des financements. L'exemple du Rwanda, qui attire de nombreux investisseurs étrangers, est éclairant.

Propos recueillis par Catherine Véglio

Economies ouest-africaines : changer de paradigme

La baisse du prix du pétrole et des matières premières et la décélération de l'économie chinoise sont un choc considérable pour la croissance des pays africains. Leur véritable émergence passe par une réorientation de leurs trajectoires de développement.

Le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne est à son plus bas niveau depuis 20 ans (1,5 % en 2016 selon les prévisions du FMI) et inférieur à la croissance démographique. C'est une nette rupture par rapport aux années antérieures et c'est un choc considérable pour l'ensemble des pays africains.

Ce panorama général cache une hétérogénéité de situations, notamment en Afrique de l'Ouest où des pays, à l'instar de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, vont enregistrer des taux de croissance supérieurs à 6% grâce à l'amélioration du climat des affaires, à la consommation des ménages et aux efforts consentis par

les Etats pour remédier aux pénuries d'énergie. Les récents soulèvements de militaires de Côte d'Ivoire montrent cependant combien cet équilibre est précaire. La déprime des cours mondiaux et les désordres monétaires risquent de se prolonger pendant une période assez longue, obligeant les Etats africains à trouver un autre modèle de développement, plus endogène, et à poursuivre les réformes structurelles.

Le contexte géopolitique mondial avec l'arrivée au pouvoir aux Etats-Unis de Donald Trump (America first), les interdépendances entre prix des hydrocarbures et cours des autres matières premières et leurs conséquences sur les pays importateurs ou exportateurs de pétrole, sont autant d'incertitudes qui doivent inciter les Etats africains à réduire leur dépendance aux exportations de matières premières brutes et aux marchés internationaux.

Dans cette perspective, les politiques nationales



André-Franck Ahoyo, Directeur adjoint des Entretiens Eurafricains

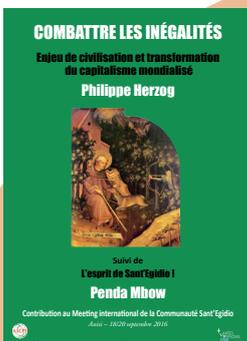
devront réduire le coût des subventions et encourager une transition énergétique répondant aux objectifs de la COP 21. Ce défi passe par une amélioration de la gouvernance et le lancement de projets structurants dans les infrastructures, une véritable diversification et une industrialisation des économies ouest-africaines.

Celles-ci doivent favoriser les investissements directs étrangers (IDE) et l'émergence d'entreprises locales. Ceci est à l'ordre du jour avec un réajustement de la politique fiscale ; une nouvelle orientation de l'aide publique vers l'investissement ; l'intensification de projets transfrontières d'intérêt mutuel et le commerce intra-africain ; l'insertion des économies dans les chaînes de valeur mondiales.

Les services représentent 40 % du PIB et la digitalisation des économies est porteuse de dynamiques (services aux entreprises, tourisme, services informatiques...) qui contribuent à réduire les inégalités et à créer des emplois. Ces caractéristiques semblent faire pencher la balance en faveur des services même si, nous le savons tous, il ne sera pas possible de négliger l'industrie.

Combattre les inégalités

Les inégalités sont désormais une question globale, un enjeu de civilisation mondiale dans ses trois dimensions, culturelle, économique et politique, écrit Philippe Herzog dans ce beau texte, issu de sa contribution au Meeting international de la Communauté Sant'Egidio, en septembre 2016. Une réflexion exigeante qui réclame une réforme de pensée et d'éthique pour habiter le monde autrement et ouvrir une perspective de transformation du capitalisme. Pour commander le livre : www.entretiens-europeens.org



Côte d'Ivoire : locomotive pour l'Afrique de l'Ouest ?

La Côte d'Ivoire veut devenir une nation émergente en 2020 et fait de l'intégration sous-régionale une priorité.

Selon la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire aurait connu en 2016 sa 5^{ème} année consécutive de forte croissance. Sur cette période quinquennale, celle-ci s'établirait à 9,2 % en moyenne, le taux le plus élevé du continent.

De nombreuses mesures ont été prises afin de favoriser les investissements : mise en place d'un nouveau code des investissements dès 2012, d'un guichet unique de création d'entreprises, d'une plateforme d'échanges pour centraliser les appuis des partenaires au développement de l'environnement des affaires... Le tout, en veillant à maintenir une faible pression fiscale, de l'ordre de 16,7 % du PIB pour 2016.

La Côte d'Ivoire travaille à une réforme structurelle de son économie, encourageant la transformation de ses produits de base. Le président Alassane Ouattara marque son attachement à l'industrialisation, au développement durable et oeuvre à la ratification de l'ensemble des traités internationaux par le pays.



Hermann Christian Kouassi, président du Club d'Affaires Afrique-Monde (CAAM), vice-président d'Eurafrique 21

Objectif : se positionner comme une nation émergente à l'horizon 2020.

Faire de l'intégration sous-régionale une réalité demeure une de ses priorités avant 2020. Alors président de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEDEAO en 2012 et 2013, Alassane Ouattara appelait à « rêver avec ses pairs une CEDEAO des peuples, au-delà de la CEDEAO des Etats. » Cette approche a permis de soutenir les dynamiques spontanées de regroupements transfrontaliers comme l'axe Sikasso-Korhogo-Bobodioulasso ou Maradi-Katsina-Kano. Ces couloirs de développement ont une très forte influence sur l'économie sous-régionale, même s'ils s'accompagnent d'une certaine opacité.

Des couloirs formels se sont également constitués tel l'axe Abidjan-Lagos avec le vaste réseau routier mis en chantier par le gouvernement ivoirien en mai 2014. Et l'axe Yamoussoukro-Ouagadougou gagnerait à être redynamisé s'il doit devenir la colonne vertébrale du développement de la sous-région.

Enfin, avec son Plan national de développement (PND) 2016-2020, qui prévoit un montant de 30 000 mds de FCFA d'investissements (dont 60 % pour le privé y compris les partenariats public-privé), le pays se dote d'un plan national d'intégration régionale piloté par le ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur. « Ensemble, l'UEMOA et la CEDEAO représentent un marché de 300 millions d'habitants. C'est important pour un pays comme la Côte d'Ivoire, qui compte 24 millions d'habitants, a déclaré le Premier ministre dans un interview¹ : en 2020, nous souhaitons réaliser la moitié de notre commerce avec le continent africain ».

¹ Interview de Daniel Kablan Duncan, Les Echos, 18.05.2016.

Investissements : bâtir une stratégie gagnante



Moussa Ismaïla Touré, directeur de l'API (Agence pour la Promotion des Investissements) du Mali, vice-président d'Eurafrique 21¹

Pour renforcer l'attractivité de l'Afrique de l'Ouest, il faut aller plus loin dans l'intégration régionale.

L'Afrique de l'Ouest a besoin d'investissements pour son développement. A quelle hauteur et dans quels secteurs prioritaires ?

Il est difficile de chiffrer les besoins en investissements à l'échelle de toute une sous-région, mais ils sont très importants. Ils concernent tout d'abord les domaines structurants, tels que les infrastructures de transport pour permettre le désenclavement et une progression des échanges commerciaux au sein des États, mais également entre eux. L'énergie, l'industrie, l'agriculture, l'agro-industrie, les mines, les services financiers et le numérique, font également figure de secteurs prioritaires, tout comme les services sociaux de base en raison de l'explosion démographique.

Quels sont les principaux investisseurs étrangers et pourquoi l'Afrique de l'Ouest n'affaire-t-elle pas davantage les investisseurs européens ?

Les investisseurs étrangers proviennent de tous les continents, Afrique comprise. Les entreprises sud-africaines et marocaines investissent ainsi beaucoup, avec le soutien des États. Les investisseurs européens sont très présents

mais depuis plusieurs années, ils sont davantage concurrencés par d'autres investisseurs, asiatiques, chinois et indiens en tête.

Doit-on craindre que l'Afrique de l'Ouest soit délaissée par les investisseurs étrangers au profit d'autres régions africaines ?

Toutes les zones de l'Afrique sont en compétition, mais il n'existe aucune raison pour que les investisseurs délaissent notre région. En Afrique de l'Ouest, notre principal atout réside dans l'intégration réussie - au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) - qui offre un marché de plus de 300 millions d'habitants. La région enregistre une croissance économique soutenue (estimée à 6% pour 2017), durable et inclusive qui ne peut laisser aucun investisseur indifférent.

Quels sont les principaux obstacles à l'investissement ?

Les principaux obstacles résident dans la perception que les investisseurs peuvent avoir de nos pays. Le Mali est perçu comme un pays où la sécurité n'est pas garantie. Or les étrangers qui y vivent, travaillent, investissent et créent de la richesse, avec des taux de rentabilité très élevés, dans les mines, les télécoms, l'hôtellerie, les services financiers, etc. Les déficits structurels au niveau des infrastructures routières et énergétiques limitent l'attractivité, mais ces lacunes sont autant d'opportunités d'investissements !

Comment renforcer l'attractivité de l'Afrique de l'Ouest ?

Nous devons aller plus loin dans l'intégration sous-régionale, à travers une uniformisation plus grande des politiques fiscales et des réglementations. Il faut également améliorer la gouvernance et l'environnement des affaires.

Le renforcement des capacités humaines est également un grand défi à relever, afin d'offrir aux jeunes une formation adaptée aux attentes du marché.

Nous devons aussi nous doter de politiques de promotion plus agressives pour améliorer l'image des pays auprès des investisseurs internationaux.

Enfin, des partenariats sont nécessaires entre l'État et le secteur privé, entre États voisins, au sein des organismes sous-régionaux, et également avec les partenaires du développement. Je milite auprès de mes confrères des API afin que nous portions ensemble des projets transnationaux pour créer des pôles de compétitivité sous-régionaux.

Par ailleurs, les sous-régions devraient s'ouvrir les unes aux autres. Ainsi, l'île Maurice se positionne comme le point d'entrée de l'Afrique pour les investisseurs étrangers. Cette stratégie repose sur la création d'un hub financier permettant à ces investisseurs d'accéder au marché africain dans les meilleures conditions. Il est irréaliste de penser que chaque sous-région, encore moins chaque pays, serait en mesure de fournir de telles prestations. Je crois au développement de l'Afrique, de nos régions et de nos pays à travers la coopération intra africaine.

Investir au Mali

L'API du Mali organise en septembre 2017 un forum international « Investir au Mali ». Il devrait attirer des acteurs de tous les continents, secteur privé et bailleurs de fonds institutionnels.

Eurafrique 21 organisera une conférence des Entretien Euroafricains sur ce thème début juillet 2017 à Bamako.

¹ Lire le Supplément Eurafrique 21, dans ce numéro.

Afrique de l'Ouest et Europe : le défi de l'intégration régionale

Deux questions majeures ont dominé les échanges le 10 janvier à Ouagadougou¹ : la réalité et les faiblesses du processus d'intégration régionale ; les relations entre l'Afrique et l'Europe.

« Vous êtes en train de construire l'élément le plus important du 21^{ème} siècle, c'est-à-dire le développement du continent africain ! » C'est par ce bel hommage de **Loïc Armand** que le débat, animé par **Claude Fischer-Herzog**, s'est ouvert.

L'UEMOA (Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest) travaille au quotidien à l'intégration régionale, comme l'a souligné **Jean-Pierre Ouedraogo**. La politique commerciale - les préférences sur le marché régional, la politique communautaire de la concurrence, le tarif extérieur commun (TEC) - est un élément fort de l'intégration de la zone. Cela étant, le commerce intra-communautaire reste faible (9% des échanges de la zone), l'objectif étant d'atteindre 25%. Et, selon **Moussa Ismaïla Touré**, les pays de la zone doivent développer des projets transnationaux, en particulier dans les secteurs sensibles de l'agriculture, de l'énergie, des infrastructures et de la sécurité.

Aux yeux de **Kako Nubukpo**, les défaillances de l'intégration régionale ont plusieurs causes : l'insertion primaire du continent au sein du commerce international, qui explique le faible niveau des échanges intra-communautaires ; la faiblesse des quatre libertés de circulation

(personnes, biens, services, capitaux), qui est due aux dirigeants des Etats qui « n'assument pas les abandons de souveraineté » nécessaires ; la faiblesse des convergences des économies ; un franc CFA trop fort² pour une région dont l'enjeu est « l'endogénéisation » du développement.

L'Union européenne partage aussi certains de ces défis, a relevé **Claude Fischer**, en évoquant des Etats réticents à construire des politiques de solidarité. « Il faut diagnostiquer nos forces et nos faiblesses respectives et envisager ce que nous pouvons inventer ensemble ». Une démarche partagée par **Loïc Armand** et le philosophe **Stanislas Adotevi**. Le premier a rappelé les principaux succès européens - la paix, le partage de valeurs, d'une monnaie commune, l'Etat de droit - mais aussi les enjeux actuels, en particulier la sécurité et l'emploi. Le second a engagé l'Afrique à « tirer des leçons des échecs de l'Europe ».

Les relations Afrique-UE sont-elles à la hauteur de ces ambitions? **Loïc Armand** a regretté l'absence de vision stratégique de l'UE. Une critique réfutée par **Jean Lamy**, ambassadeur

de l'UE : « Nous n'avons pas à rougir de notre action extérieure » a-t-il affirmé en annonçant que la stratégie africaine de l'UE serait revisitée lors du Sommet UE-Afrique de 2017. Et selon lui, « le problème de l'endogénéisation du développement, ce n'est pas le franc CFA, ce sont les Etats qui doivent promouvoir l'appropriation des enjeux car les outils ne sont qu'un service d'une vision politique ». L'UE, a-t-il conclu, est « votre alliée, à votre écoute ». Réagissant à cette invitation, **Kako Nubukpo** a préféré parler de « partenaire, au même titre que la Chine, les Etats-Unis et d'autres pays. »

Une chose est sûre : à écouter l'auditoire, les chantiers à ouvrir en commun sont nombreux. **Amadou Hama Maïga**, professeur d'université au Mali, a ainsi appelé à un renforcement des partenariats entre universités et entreprises africaines et européennes. Et les jeunes ont été nombreux à affirmer vouloir participer aux décisions et prouver leur capacité à faire bouger les lignes.

Catherine Véglia

¹ Lire le Supplément Eurafrique 21 dans ce numéro.

² Lire son interview en p. 5 et l'article de B. Tinel en p. 6.



De gauche à droite, **Loïc Armand**, président de L'Oréal France; **Kako Nubukpo**, président d'Eurafrique 21; **Claude Fischer-Herzog**, directrice des Entretiens Eurafriens; **Jean Lamy**, chef de Délégation de l'UE au Burkina Faso et auprès de la Commission de l'UEMOA; **Kouassi Kouame**, conseiller du commissaire Dabiré, UEMOA; **Jean-Pierre Ouedraogo**, conseiller du commissaire Dabiré, UEMOA; **Moussa Ismaïla Touré**, directeur de l'API du Mali, vice-président d'Eurafrique 21

Un regard européen

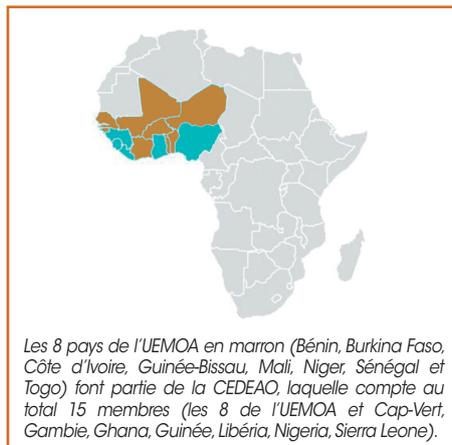
L'UEMOA constitue un modèle d'intégration sous-régionale avancé, avec de nombreux acquis et des défis à relever.

La région, et plus particulièrement l'UEMOA dans l'ensemble plus vaste de la CEDEAO, reste confrontée à plusieurs contraintes, en particulier à **quatre grands défis** d'intégration.

1. La faiblesse des échanges intra-régionaux. Le commerce intra-UEMOA demeure faible : entre 12 et 14 % en 2014 selon le rapport annuel de la surveillance commerciale de l'UEMOA (plus de 64 % pour le commerce intra-européen). Cette faiblesse est due principalement au manque de compétitivité lié au coût des facteurs, à la faiblesse structurelle des infrastructures physiques, à l'absence de complémentarité entre les économies et aux entraves qui subsistent, constituant un frein à la libre circulation des biens entre les pays.

2. Le défi de la cohérence et de la discipline au niveau des Etats membres. Voilà un peu plus de dix ans que la Commission de l'UEMOA a adopté le règlement 14/2005 relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle de gabarit, du poids, et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises. L'application de ce règlement reste insuffisante. Résultat, les infrastructures dans la zone se dégradent plus vite qu'on ne peut les reconstruire et cela pénalise fortement le déve-

loppement économique. Il est essentiel que tous les acteurs concernés s'unissent pour permettre la mise en œuvre effective de ce règlement.



Les 8 pays de l'UEMOA en marron (**Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo**) font partie de la CEDEAO, laquelle compte au total 15 membres (les 8 de l'UEMOA et Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigeria, Sierra Leone).

3. La faiblesse de la compétitivité globale des pays membres. L'environnement des affaires des pays membres de l'UEMOA continue d'être perçu comme peu compétitif par les milieux d'affaires, même s'il a tendance à s'améliorer. Le classement Doing Business 2016, publié par la Banque Mondiale, montre que les pays de l'UEMOA ont encore d'importantes marges de progrès à réaliser.

4. L'amélioration des échanges avec le reste

du monde. Les progrès des échanges intra-UEMOA et intra-CEDEAO ne doivent pas cacher la nécessité de relever parallèlement le défi des échanges avec le reste du monde, à travers des outils comme l'Accord de partenariat économique (APE) conclu fin 2014 entre l'Afrique de l'Ouest (AO) et l'Union européenne (UE). La mise en œuvre effective de cet accord est essentielle pour permettre aux produits ouest-africains d'entrer plus facilement et plus vite sur le marché européen (l'importation des produits européens dans la région reste soumise à des restrictions et à des délais). L'entrée en vigueur partielle pour la Côte d'Ivoire et le Ghana montre que les pays ouest-africains savent où est leur intérêt.

On soulignera également ici l'importance de l'aide européenne pour contribuer au renforcement de l'intégration régionale à travers des appuis à la construction d'infrastructures routières et énergétiques, et via une stratégie de renforcement de la compétitivité des économies concernées. Les partenaires extérieurs, comme l'UE, doivent apporter leur soutien au processus. L'expérience de construction du marché unique européen montre assez, s'il en était besoin, les bénéfices réels à attendre de la mise en place d'une union douanière et d'un marché unique.

Jean Lamy,

Chef de Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso et auprès de la Commission de l'UEMOA.

Un budget communautaire pour les pays de l'UEMOA

Kako Nubukpo, directeur de la Franco-phonie économique et numérique à l'OIF, président de la nouvelle association Eurafrique 21, répond à nos questions.

Lors d'une réunion des Entretiens Eurafricains, vous notiez le manque d'impacts positifs des politiques macroéconomiques sur le niveau de vie des populations de l'UEMOA...

Le principal objectif des politiques publiques est l'assainissement des finances publiques. Pour des économies qui auraient besoin de 7% de croissance par an pour réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2030, les politiques budgétaires, de lutte contre l'inflation, monétaire actuelles ne sont pas adaptées et sont un frein à l'utilisation des deux principaux leviers de la politique économique, à savoir le budget et la monnaie. Résultat, ces économies sont pilotées grâce aux flux d'aides publiques au développement, flux volatils dont on ne maîtrise pas toujours la conditionnalité.

Quels seraient les grands axes d'une politique économique efficace pour favoriser la croissance ?

Il faut tendre vers un *Policy mix* optimal basé sur une cohérence d'ensemble entre une monnaie plus flexible et une politique budgétaire axée sur la solidarité. L'obsession anti-inflationniste de la politique monétaire, avec une cible

d'inflation fixée à 2%, montre qu'il n'y a aucune préoccupation pour la croissance. Au vu des caractéristiques structurelles de la zone UEMOA, pour soutenir une croissance élevée et atteindre les objectifs de développement durable, il faudrait une gestion monétaire plus souple, reposant sur une monnaie flexible. Il faut rompre la fixité du taux de change entre le franc CFA (FCFA) et l'euro, qui est un frein à la compétitivité, avec une approche gradualiste. Le FCFA pourrait fluctuer autour d'un cours pivot, ce assouplissement permettant de doper la croissance.

Comment une solidarité budgétaire se concrétiserait-elle ?

Au niveau de chaque Etat, la politique budgétaire doit être plus expansionniste, ce qui suppose une mobilisation accrue des recettes fiscales. Au niveau de l'UEMOA - mais ce schéma est valable également pour la CEMAC - je plaide pour un fédéralisme budgétaire. Aujourd'hui, le budget de la Commission de l'UEMOA ne représente que 0,3% du PIB de la zone ! (Ndlr : Le budget de l'UE représente 1% du PIB) Le dispositif fédéral serait composé de deux mécanismes. Un fonds ouest-africain de stabilisation conjoncturelle permettrait d'aider les Etats confrontés à des chocs transitoires (par ex. une sécheresse au Niger). La zone serait ainsi dotée d'un

système d'assurance, une sorte de FMI pour l'UEMOA. Par ailleurs, un fonds ouest-africain de productivité aurait pour mission de financer les grands investissements structurants (transport, énergie, télécommunications, santé, éducation, ...). Ces deux fonds seraient alimentés par la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) par création monétaire et par autorisation de levée de fonds sur le marché financier régional et international. Et les réserves de change détenues auprès du Trésor français - elles dépassent largement le taux requis de 20% des émissions monétaires en FCFA - devraient servir à financer les investissements structurants.

Ce fédéralisme budgétaire favoriserait l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest...

Bien sûr car le fonds de productivité soutiendrait la réalisation d'infrastructures régionales, par exemple un axe routier Bamako-Dakar, qu'aucun Etat ne peut prendre en charge seul. Ce fonds permettrait de moins solliciter les politiques budgétaires nationales et favoriserait le respect des équilibres budgétaires. Il fait partie de la « neuvième économie » selon laquelle l'Union est plus que la somme des parties, les 8 Etats de l'UEMOA.

Propos recueillis par Catherine Véglio

L'Europe après le Brexit : quelle refondation ?

C'est en rapprochant les nations et les peuples autour de projets communs que l'Europe trouvera de nouveaux ressorts pour se refonder et devenir un acteur mondial, engagé en Afrique et ailleurs.

Le Brexit, l'élection de Donald Trump ne sont pas une particularité anglo-saxonne. Ils sont la face immergée de l'iceberg et révèlent un problème commun aux sociétés européennes. Celles-ci expriment leur insatisfaction profonde face aux élites et à l'état de notre démocratie représentative, elles se replient sur la nation dans le nouveau contexte mondial. Il faut tenter de comprendre et ne pas se contenter de dénoncer les « populismes ».

La refondation de notre Europe est à l'ordre du jour. Il ne faut pas minimiser les ajustements entrepris depuis 2008 pour consolider l'Union, mais ils sont trop minces en regard des enjeux. La majorité des Européens ne souhaite pas sortir de l'Union, mais ils s'interrogent sur le modèle mis en place il y a soixante ans face aux mutations et aux défis que nous devons relever dans la mondialisation.

Certains rêvent encore des « Etats-Unis d'Europe ». Cet appel de Victor Hugo, qui date de l'époque romantique des Lumières, n'est pas adapté : les Européens ne veulent pas construire une Nation, contrairement aux Américains. Ils sont divers et portent des identités nationales fortes. Comment refonder notre Union ? En rapprochant les nations et les peuples pour mieux nous connaître et accepter nos différences, pour créer un affectio societatis européen en définissant

ensemble ce que nous souhaitons mieux partager. L'Europe a construit un marché intérieur où nous pouvons circuler, échanger, nous rencontrer, développer nos relations commerciales. Il faut l'achever avec des biens publics communs, construire des coopérations, créer plus de solidarités et l'ouvrir au monde.

C'est en travaillant ensemble sur des projets communs que nous pourrions refonder l'Union européenne (UE) et bâtir une confédération. Celle-ci sera organisée en plusieurs cercles : l'Eurozone où les pays partagent une monnaie et une politique économique ; l'UE à 27 consolidée sur un socle de finalités partagées et avec un gouvernement ; un troisième cercle dans lequel des pays voisins seront associés à la mise en œuvre de politiques communes sur quelques grands dossiers comme la sécurité collective et l'élaboration d'une véritable stratégie extérieure.

Le Royaume-Uni ne doit pas se détourner de l'Europe, c'est pourquoi je propose la création d'un statut d'Etat associé au lendemain du Brexit, un statut qui, le moment venu, devra être proposé à nos voisins russes et turcs, dans une perspective de paix et de co-développement. Par ailleurs, l'Europe doit s'engager en Afrique, avec l'ambition de renouveler nos relations commerciales, développer nos coopérations, et plus fondamentalement contribuer à l'émergence de ce grand continent dans la mondialisation. L'Afrique n'attendra pas. Elle s'ouvre au monde, les jeunes et les femmes aspirent à



Kako Nubukpo et Philippe Herzog lors de la conférence des Entretiens Eurafricains organisée par ASCPE à Paris le 10 mars 2016.

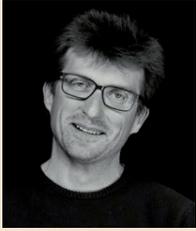
Compte-rendu disponible sur www.entretiens-europeens.org

participer aux changements économiques et politiques en cours, et il ne faudrait pas que, faute d'une véritable politique de développement et de vision stratégique, les peuples européens se replient et affaiblissent l'Europe qui plus que jamais doit devenir un acteur mondial.

La refondation de l'UE, la régénération de sa gouvernance dans un souci de démocratie plus participative, permettront à ses peuples de retrouver espoir dans un avenir partagé, et à l'Europe de retrouver toute sa place dans le monde.

Philippe Herzog, ancien député européen et conseiller spécial auprès de la Commission européenne

Franc CFA : couper enfin le cordon ?



Bruno Tinel, maître de conférences en économie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheur au Centre d'économie de la Sorbonne.

Le CFA est un quasi euro, autrement dit une monnaie forte pour des économies faibles...

Le Franc CFA est la monnaie utilisée par plus de 150 millions d'Africains vivant dans quatorze pays. Il a la particularité de n'être convertible qu'en euro et c'est le Trésor français qui assume cette tâche depuis plus de 70 ans. Ce n'est donc pas une monnaie complète puisque l'une des prérogatives fondamentales de sa gestion échappe toujours aux autorités monétaires des zones CFA¹. D'un point de vue politique, ceci doit être interrogé : plus de 50 ans ont passé depuis les indépendances africaines, qu'est-ce qui justifie que ces États ne jouissent toujours pas de leur souveraineté monétaire ?

La convertibilité entre le CFA et l'euro est à taux fixe et n'est pas contingentée, pourvu que les réserves de change des pays africains de la zone franc couvrent au moins 20 % des émissions monétaires en CFA. Ainsi, il n'est pas exagéré de dire que le CFA est un quasi euro. Ce choix politique

de souder entre elles la zone CFA et la zone euro limite assez drastiquement la marge de manœuvre de la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) dans la poursuite de leurs objectifs internes.

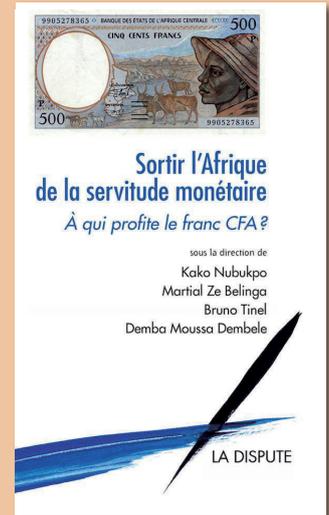
En effet, si la politique monétaire se fait trop accommodante pour répondre aux besoins de financement des agents non bancaires, alors le pouvoir d'achat supplémentaire ainsi distribué va stimuler la dépense et l'activité. Mais, ce faisant, comme ces économies ne sont que faiblement diversifiées et ne produisent que très peu de biens manufacturés, ceci va se traduire par une hausse de leurs importations et une dégradation de leur balance courante, érodant d'autant leurs réserves de change, ce qui met en danger la convertibilité et la parité du CFA en euro. Anticipant ces problèmes, la BCEAO et la BEAC privilégient volontairement une politique monétaire restrictive qui ne répond aucunement aux immenses besoins de ces économies dont certaines font partie des moins avancées du monde.

Le CFA est en quelque sorte une monnaie forte pour des économies faibles. La surévaluation d'une monnaie favorise les importations et pénalise les exportations. Ces deux éléments n'encouragent ni l'industrialisation ni la diversification, ce qui contribue ainsi au maintien de ces économies dans une

spécialisation primaire et ne favorise aucunement l'intégration régionale et les échanges sud-sud. Il ne serait pas absurde de réfléchir à l'introduction de mécanismes de change plus flexibles et plus ajustables, de manière à atteindre progressivement une parité du CFA plus en phase avec le niveau de développement de ces économies, ce qui permettrait de mener une politique monétaire plus audacieuse.

¹ UEMOA (Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest) et CEMAC (Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale).

Pour en savoir plus



Améliorer le climat des affaires



Pascal Agboyibor, Avocat associé Cabinet Orrick Herrington & Sutcliffe

Dessiner un cadre juridique rassurant est un préalable à l'investissement domestique, régional ou international¹.

« Il faut avoir conscience de la masse de l'épargne locale et régionale, du réservoir d'entrepreneuriat national et régional pour mettre en place les outils qui vont les conforter. Le monde entier est en train de se convaincre à nouveau que l'Afrique est la prochaine destination et de mobiliser des moyens importants pour y investir. Il est normal que les efforts de mise en place d'un cadre adapté pour l'investissement s'intéressent aux préoccupations de ces investisseurs mais il me semble qu'il faut regarder à la fois l'étranger et le domestique.

Cela étant dit, les ingrédients sont les mêmes : il faut un cadre juridique qui porte sur la sécurité. Les gens ne veulent pas être surpris. Les efforts faits pour dessiner un cadre de droit des affaires, de droit des sociétés,

des règles identifiables qu'on peut estimer stables, sont des éléments qui rassurent les investisseurs. Les efforts de modernisation réalisés dans le cadre de l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires), vont dans le bon sens.

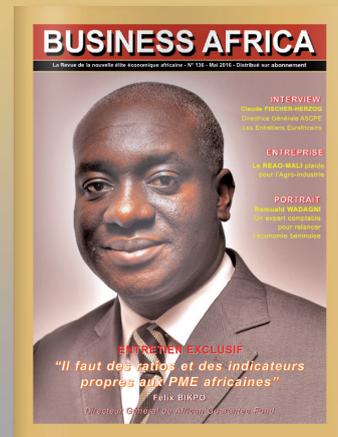
L'autre pilier, c'est la sécurité judiciaire. Il faut pouvoir, en cas de contentieux avec les partenaires ou l'administration, compter sur le juge pour trancher objectivement et techniquement les questions posées.

Le chantier de la sécurité judiciaire doit continuer de retenir l'attention des décideurs, tout comme la réflexion doit se poursuivre sur les initiatives et idées novatrices permettant de traiter la question de la gouvernance et de l'efficacité des administrations. »

¹ (Sources : extraits de l'interview sur le climat des affaires en Afrique, mars 2015, Business Africa (disponible sur YouTube) et de « Paroles d'experts », p. 67, Guide-annuaire 2016 de Décideurs consacré à l'Afrique).

Le rapport **Doing Business 2017 : l'égalité des chances pour tous** publié par le Groupe de la Banque Mondiale souligne que les pays d'Afrique subsaharienne ont lancé un nombre record de réformes en 2016 visant à améliorer le climat des affaires et à simplifier les démarches administratives des entrepreneurs. Pour en savoir plus : <http://www.doingbusiness.org>

**ABONNEZ-VOUS
A
BUSINESS AFRICA**
**LE MAGAZINE DE LA NOUVELLE
ELITE ECONOMIQUE AFRICAINE**



Retrouvez les articles de Claude Fischer, Bintou Diallo, Félix Bikpo, Philippe Hugon, Amadou Hama Maïga, André-Franck Ahoyo, Aïssata Diakité, Gilles Yabi (pages 13 à 27 dans le N°136 - Mai 2016)

**Demandez le prochain numéro,
entièrement consacré
aux Entretiens Eurafricains**

Infrastructures énergétiques : l'enjeu de la mutualisation



Olivier Stintzy, Associé,
Groupe Edifice Capital.

La structuration d'un marché régional de l'énergie ouvert aux acteurs publics et privés permettrait de mutualiser la production et la consommation.

La faiblesse de la production énergétique reste un facteur fragilisant le décollage économique de nombreux pays africains : deux tiers de la population africaine n'a pas accès à l'électricité¹. Cette situation est d'autant plus paradoxale que les ressources énergétiques du continent africain sont loin d'être pleinement exploitées, en particulier dans le secteur des énergies renouvelables.

Un des goulets d'étranglement est bien entendu la faiblesse des capacités de production. Les opportunités d'investissement sont donc très importantes. Deux points paraissent essentiels : les capacités de financement des phases de structuration des projets ; la sécurisation de l'achat d'électricité. Plusieurs initiatives se développent sur le segment du « capital développement » et l'on ne peut que s'en réjouir. La sécurisation des contrats d'achat d'électricité sur le long terme reste problématique. Généralement, la contrepartie est la compagnie nationale d'électricité, parfois avec une garantie souveraine. Le risque de contrepartie revient donc souvent, *in fine*, à un risque souverain. Ce risque est réel compte tenu de la durée longue des contrats de concession et d'achat d'électricité (20 ans voire davantage). Une des solutions pour



gérer ce risque pourrait être la mutualisation des ressources, à deux niveaux.

D'une part, il devrait être possible de prévoir un contrat d'achat « mixte » d'énergie. Les projets sont généralement structurés autour d'un seul contrat d'achat d'électricité, soit par la société nationale d'électricité (l'électricité est injectée dans le réseau national : « on-grid »), soit par une ou plusieurs sociétés privées (finançant elles-mêmes la connexion entre la centrale et leurs installations : « off-grid »). Un contrat d'achat mixte « on-grid / off-grid » permettrait d'équilibrer les besoins entre les grands industriels privés et le réseau public, qui n'ont pas nécessairement les mêmes « pics » de consommation. Cela permettrait ainsi de « diviser » le risque, entre des contreparties publique et privée, d'améliorer les conditions de financement et *in fine* de baisser le coût de l'électricité pour les consommateurs.

Ce qui est possible au niveau national prendrait encore davantage de sens au niveau de la sous-région. L'intégration croissante des

réseaux électriques au niveau sous-régional (en Afrique de l'Ouest, le *West African Power Pool*), vise à créer un marché unique régional de l'électricité. A ce jour, les échanges d'énergie se font principalement entre les Etats membres, donc entre les sociétés nationales d'électricité. La structuration d'un véritable marché régional ouvert aux acteurs publics comme privés permettrait de mutualiser la production (l'offre) mais également la consommation (la demande). Il devrait en résulter une baisse importante du risque - la contrepartie étant le marché régional, via des sociétés de trading spécialisées - et donc des conditions de financement, avec un effet sensible sur les prix de l'énergie. Cela nécessite cependant des investissements importants dans les infrastructures d'interconnexion régionale et le développement d'activités de « trading énergétique » au niveau sous-régional.

¹ International Energy Agency (2014), *Africa Energy Outlook*.

Des investisseurs étrangers diversifiés

L'Afrique a reçu au total 57,7 mds \$ d'IDE en 2015, selon le FMI¹. L'Europe reste très présente (300 projets d'IDE en 2015 selon le baromètre de l'attractivité de l'Afrique 2016 du cabinet EY, + 11,1% par rapport à 2014) avec les Etats-Unis. Ces deux puissances sont les premières sources d'IDE en Afrique. Mais elles sont concurrencées par la Chine, l'Inde et d'autres économies émergentes - le Qatar, l'Afrique du Sud, les EAU (Emirats Arabes Unis) - qui sont

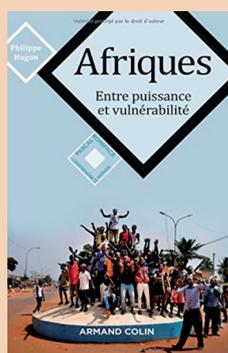
désormais les premiers investisseurs émergents sur le continent.

L'Afrique de l'Ouest a reçu au total 9,7 mds \$ d'IDE en 2015 (selon le FMI) contre 9,3 en 2014, ce qui la place en 2^{ème} position en Afrique subsaharienne, derrière l'Afrique Australe (17,9 mds \$ d'IDE en 2015). Dans la région, le Ghana est la destination-phare des IDE (2,5 mds \$) devant la Guinée (1,9 mds \$), la Côte d'Ivoire (1 md \$) et la Mauritanie

(0,8 md \$). Et l'Afrique de l'Ouest demeure la **1^{ère} destination des IDE des pays de l'UE²** en Afrique (15 mds d'euros entre 2005 et 2015 soit 30% des flux d'investissements européens en Afrique).

¹ Source : « Perspectives économiques en Afrique », BAD, OCDE, PNUD, 2016.

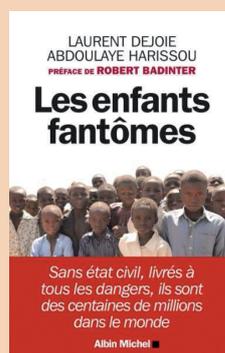
² En septembre 2016, la Commission européenne a annoncé le lancement d'un plan d'investissement européen pour l'Afrique, qui a le potentiel de lever 44 mds d'euros d'investissement. Il fonctionnerait sur le même modèle que le Plan Juncker pour l'UE : les investisseurs sont incités à injecter des fonds dans des projets, grâce à des garanties de crédit offertes par l'UE.



Afriques Entre puissance et vulnérabilité

Dans son nouveau livre Philippe Hugon, professeur émérite à l'université Paris Ouest Nanterre, directeur de recherche à l'IRIS, décrypte une Afrique contrastée, une et plurielle. Il aborde les défis à venir, l'explosion démographique, le changement climatique, la sécurité et les inégalités sociales, autant de risques et d'opportunités pour un continent dont le devenir concerne aussi l'Europe.

Ed. Armand Colin, 2016.



Soirée avec Laurent Dejoie

ASCPE a reçu Laurent Dejoie pour une conférence-débat le 24 novembre 2016 à la Maison de l'Europe à Paris autour du livre « Les enfants fantômes », co-écrit avec Abdoulaye Harissou (emprisonné au Cameroun depuis 2 ans pour « crime d'opposition »). Claude Fischer-Herzog a présenté Laurent Dejoie, le notaire, l'homme politique, et le militant engagé pour la cause des enfants privés d'identité.

Retrouvez le compte-rendu sur le site www.entretiens-europeens-org

Pour des « champions éducatifs » africains

Sur tous les marchés éducatifs, l'Afrique doit conquérir une place, au titre de sa participation à la « Civilisation de l'Universel ».

L'Afrique, qui comptera 2 milliards d'habitants à l'horizon 2050, est le continent de la jeunesse : 400 millions de moins de 15 ans aujourd'hui, près de 600 millions en 2050. Ces tendances démographiques sont lourdes de conséquences pour les systèmes éducatifs du continent.

Face à la première « grande » crise de l'éducation des années 1980 en Afrique, l'apparition puis le développement d'établissements d'enseignement privés ont été une première forme de réponse. Ces initiatives ont permis d'expérimenter d'autres systèmes de financement et de gouvernance, et donc de s'affranchir de la tutelle bien souvent « contraignante » de l'Etat. Dire cela n'est pas remettre en question le rôle central de l'Etat mais uniquement explorer son déficit de culture managériale, qui le rend bien souvent incapable d'innover ou de réformer.

Aujourd'hui, les secteurs éducatifs africains font face à de nouvelles crises, qui nécessitent d'autres types de réponses. Par exemple, seulement cinq universités africaines (quatre sud-africaines et une égyptienne) figurent au nombre des 500 meilleures universités au monde (cf. classement de Shanghai). Plus globalement, les établissements d'enseignement supérieur africains souffrent d'une faible attractivité internationale. En effet, l'Afrique, qui envoie environ 400 000 étudiants en mobilité internationale, ne capte néanmoins qu'une part minime des flux mondiaux d'étudiants, y compris

par rapport aux étudiants africains : ainsi, sur les 10 premiers pays d'accueil des étudiants africains, seuls deux sont situés sur le continent (Afrique du Sud et Maroc), et cumulativement, ils captent seulement 17% des flux (comparativement, la France accueille à elle seule près de 30% des étudiants africains en mobilité).



Pour que l'Afrique puisse surmonter ses nouveaux défis éducatifs (qui se résument en un seul mot, l'attractivité), pour qu'elle puisse répondre aux nouveaux défis qu'impose la mondialisation (sous toutes ses formes, y compris éducatives), une stratégie payante pourrait être le développement de grands groupes éducatifs à l'échelle du continent. Ces « champions éducatifs » africains seraient capables d'attirer parmi les meilleurs étudiants au monde, et de produire des compétences et des diplômés parmi les meilleurs au monde. Pour y arriver, les seuls efforts de l'Etat ne suffiront pas. En effet, les nouveaux défis nécessitent des ressources massives. Deux voies mériteraient d'être explorées. Premièrement, les fonds de capital risque pour l'éducation qui, en permettant d'investir dans



Amadou Diaw,
Président du Groupe
ISM (Institut Supérieur
de Management),
groupe leader du
secteur de l'éducation
en Afrique subsaha-
rienne, avec 18 000
alumni, 5000 étudiants,
12 campus et 5 lycées
d'excellence.

des initiatives favorisant l'innovation dans le secteur éducatif, laissent entrevoir la possibilité de mobiliser des ressources complémentaires significatives. Deuxièmement, les partenariats public-privé (PPP), qui impliquent une collaboration entre les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds et les établissements éducatifs. Il ne s'agit pas ici de plaider pour la privatisation de l'éducation, mais bien d'explorer toutes les pistes qui permettraient de faire face durablement et efficacement aux défis éducatifs.

C'est tout un écosystème autour de l'éducation qu'il faudra veiller à bâtir en Afrique comme ailleurs dans le monde. Sur tous les marchés éducatifs, l'Afrique doit conquérir une place, au titre de sa participation à la Civilisation de l'Universel tant chantée par le poète-président Léopold Sédar Senghor. Si l'Afrique veut peser dans le monde elle doit en effet exister aussi à travers l'Ecole, que le grand penseur sénégalais Souleymane Bachir Diagne qualifie « d'usine de fabrication de l'avenir ».

Les femmes connectées ont de l'avenir



Catherine Flouvat,
responsable des services
de l'inclusion digitale
chez Orange.

Avec la démarche m-Women, Orange favorise l'inclusion numérique des femmes.

Initiée par Orange en 2015 sur le modèle du programme « Orange pour le Développement », la démarche m-Women promeut l'autonomisation des femmes par le numérique, à travers des services essentiels adaptés à leurs besoins et avec le concours de partenaires locaux.

En Afrique comme au Moyen-Orient, la femme est le pivot de la famille. Santé, alimentation, agriculture, éducation, gestion des finances du foyer, négoce, les femmes gèrent la plupart des aspects de la vie quotidienne. L'inclusion numérique de ces millions de « micro-entrepreneuses » informelles constitue un formidable levier de développement socio-économique. Donner aux femmes l'accès, avec un simple

mobile, à des services essentiels qui facilitent et améliorent leur quotidien s'inscrit dans une démarche de progrès et de création de valeur partagée.

La démarche m-Women repose sur trois leviers d'action : la connectivité, l'entrepreneuriat et un soutien sur les services basiques.

Primo, en proposant des mobiles à des prix réduits et des tarifs préférentiels, Orange favorise l'inclusion numérique des femmes. En Côte d'Ivoire, par exemple, des vendeuses de rue sont équipées par nos soins d'un mobile entrée de gamme et d'une offre sur mesure.

Secundo, Orange est moteur de l'éducation numérique des femmes en Afrique et au Moyen-Orient avec diverses actions de soutien aux femmes entrepreneures (tutorat, incubation, accélération, compétitions...). Par exemple, Orange Sénégal organise depuis 2015 le « Linguère Digital Challenge » qui délivre aux trois gagnantes des aides pour développer leur entreprise.

Tertio, Orange propose des services conçus pour améliorer le quotidien des populations, avec une attention particulière accordée aux femmes. Répondant à des besoins élémentaires, les bénéfices concernent de nombreux

TIC et développement

170 milliards \$ de croissance économique dans les pays émergents entre 2015 et 2020 via l'inclusion digitale et financière des femmes

20 % d'augmentation du revenu par habitant possible par l'accès généralisé des femmes aux TIC

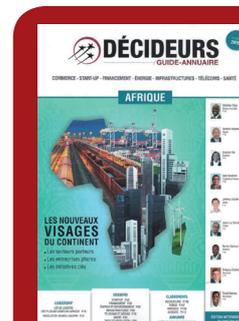
49 % de la population active du secteur agricole sont des femmes

90 % du revenu des femmes est dépensé pour la famille ou la communauté

Sources : GSMA 2015, FAO 2011, Goldman Sachs 2008.

domaines (santé, sécurité, agriculture, éducation, entrepreneuriat et gestion des transactions financières avec Orange Money).

Pour en savoir plus sur m-Women : www.orange.com/fr/content/download/35453/1121493/.../4/.../M-Women+VF.PDF



Le guide de
Leaders
League,
partenaire des
Entretiens
Eurafricains.

Retrouvez
l'article sur Les
Entretiens de
Ouagadougou
en page 59

Eshop.leadersleague.com

Révolution numérique : les banques au rendez-vous ?



Alain Le Noir, conseiller spécial du président du Club des dirigeants des banques et établissements de crédits d'Afrique



et **Jean Yves Rossi**, président de Canton-Consulting

Les banques africaines doivent tirer parti de la transformation mondiale du marché des services de paiement.

Parti d'Afrique de l'Est il y a moins de 10 ans, le paiement mobile touche aujourd'hui près de 200 millions d'utilisateurs africains et véhicule près de 50 % du PIB dans certains pays. Il va continuer à se développer puisque les jeunes en sont les premiers clients et qu'un acteur comme Orange Money (près de 20 millions de clients) dispose d'une base de conquête cinq fois plus large grâce aux clients mobiles africains d'Orange. La rentabilité de cette activité augmentant, les nouveaux entrants acquièrent des licences de monnaie électronique. La concurrence est donc double : les nouveaux services séduisent largement, dans l'économie informelle non bancarisée

comme dans la clientèle classique des banques ; les nouveaux entrants se transforment progressivement en acteurs régulés et sans doute demain en banques de plein exercice, à l'image de la stratégie d'Orange en France.

Cependant ces services restent des instruments limités. Ils fluidifient et normalisent les échanges, ce qui est positif pour l'inclusion, mais ils sont chers, opèrent des prélèvements substantiels de valeur ajoutée et, n'étant pas source de « transformation » (le mécanisme par lequel les dépôts des uns servent à prêter aux autres), ils ne résolvent pas le besoin endémique de financement d'économies en développement.

Aujourd'hui, l'écosystème mondial des paiements est entré dans une dynamique de concurrence féroce. La stratégie des grands émetteurs (Visa, Master, Union Pay, ...) vise clairement à désintermédiaire les banques, notamment en captant les systèmes d'aide ou de financement socialisés, via la biométrie. Les banques africaines prennent maintenant conscience qu'en ayant laissé le champ libre à ces nouveaux concurrents, elles ne leur ont pas seulement laissé des parts de marché : elles y perdent leur statut de levier du développement économique. Et elles risquent de rater un très fort potentiel de croissance, au

moment où d'autres transformations majeures s'annoncent.

Une seconde révolution arrive en effet, avec la perspective de standards de paiement sur le Web normalisant les transactions directement entre deux navigateurs internet. Ceci ouvre un champ majeur de croissance aux acteurs qui maîtrisent les développements web. Cette perspective va redistribuer les cartes mondialement, notamment vis-à-vis des acteurs télécoms pour lesquels elle est un défi redoutable. Les banques africaines peuvent, si elles s'en donnent collectivement les moyens, se préparer à cette nouvelle donne, en saisissant les opportunités majeures que ces technologies apportent. La stratégie à mettre en œuvre devra réussir à conjuguer un dialogue actif avec les autorités de régulation, afin de jouer à concurrence égale avec ces nouveaux concurrents. Mais les banques vont aussi devoir prendre des initiatives concrètes, pour démontrer à bref délai leur capacité d'innovation. Savoir relever ce défi est une urgence pour que les banques traditionnelles sachent valoriser leurs atouts de solidité financière, de compétence, de culture économique et de connaissance du terrain. Avec 29% de rentabilité moyenne sur fonds propres, il est temps pour elles d'investir pour réussir leur rendez-vous avec la révolution numérique engagée.

Des mini-réseaux pour l'électrification rurale

Il faut favoriser l'essor des mini-réseaux en Afrique pour répondre aux besoins en énergie des zones rurales.

Le taux d'électrification rurale de la majorité des pays d'Afrique subsaharienne est en deçà de 15%, à quelques rares exceptions. Or, la corrélation entre l'accès à l'énergie et la croissance du PIB a été démontrée.

De nombreux pays ont élaboré des plans d'électrification rurale sur la base de modèles centralisés. Mais leur mise en œuvre comporte deux types de risques : ne jamais combler le retard actuel ; privilégier des solutions « pis-aller » telles que le développement des Small Home System (SHS).

Des progrès plus rapides peuvent être atteints si les Etats favorisent le déploiement massif de solutions pour la production décentralisée à partir des énergies renouvelables, couplée ou non à du stockage pour alimenter localement les réseaux autonomes, dits mini-réseaux. Ceux-ci offrent plusieurs avantages, notamment une production au plus près des lieux de consommation, une rapidité de déploiement et l'implication des populations dans le processus de dimensionnement.

Le développement de ces réseaux en zones rurales dépend de plusieurs conditions économiques. Tout d'abord, il s'agit de déterminer le bon prix de l'électricité. On suggère ici trois niveaux de facturation : un coût fixe de connexion ; un forfait en fonction de la puissance demandée ; une facturation au KWh consommé au-delà du forfait.

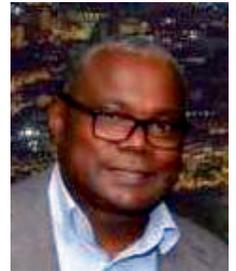
L'objectif est en effet d'attirer les investisseurs

privés en garantissant une rentabilité minimum de leurs investissements. Dans cette optique, lors des récents « African days BAD-BEI » à Abidjan, Amadou Hott, vice-président de la BAD (Banque africaine de développement) en charge de l'Energie, a indiqué que la banque allait promouvoir des mécanismes de subvention d'équipement pour favoriser l'essor des mini-réseaux en Afrique. Et des pays d'Afrique de l'Est tels que la Tanzanie ont mis en place des tarifs d'achat d'électricité officiels pour les mini-réseaux, tout en développant une politique active de soutien aux opérateurs.

Autre enjeu, la sécurisation des investissements. Elle requiert plusieurs conditions : la garantie, pour les investisseurs privés, de la stabilité dans la durée des termes négociés ; la généralisation de mécanismes de garantie des prix de l'électricité des mini-réseaux ; la contractualisation avec des entreprises publiques crédibles ou des opérateurs privés concessionnaires en charge de la gestion des contrats d'achat d'électricité de type Côte d'Ivoire Energies ; des incitations fiscales spécifiques ; l'assouplissement des règles prudentielles pour développer les obligations « vertes », ...

Enfin, il est nécessaire de mobiliser des lignes budgétaires au profit des agences en charge du développement de l'électrification rurale pour réaliser des études en amont sur des projets identifiés. Ce travail permettra de faire émerger des grappes de projets atteignant une taille critique. A défaut, on laisse le soin aux acteurs privés essentiellement étrangers de venir préempter les sites les plus rentables.

Samuel Elong Ndame, directeur Finance & Développement, AUSAR Energy



Par ailleurs, il est essentiel pour les promoteurs des mini-réseaux d'adapter l'outil de production et de distribution aux conditions locales. Les populations doivent être consultées pour mesurer le niveau acceptable des prix de l'électricité et associées à la définition des mécanismes de facturation et de paiement. Et pour faire aboutir cette démarche bottom-up, n'oublions pas que les jeunes et les femmes sont les points d'appui essentiels.

¹ Un mini-réseau est un système de production d'énergie décentralisée à petite échelle (de 10kW à 10 MW), et de distribution d'électricité à un nombre limité de clients par l'intermédiaire d'un réseau, indépendamment du réseau central de transport d'électricité.

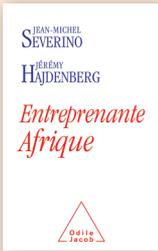
COP 22 : Le Maroc, un exemple pour l'Afrique

Dans son beau Web documentaire, réalisé en 2016 au Maroc avant la COP 22, la journaliste **Christine Holzbauer**, spécialiste de l'Afrique, montre comment le Maroc a réussi à prendre le tournant des énergies renouvelables quand le reste de l'Afrique peine encore à s'adapter aux changements climatiques.

Le film est visible sur www.entretiens-europeens.org

Une génération d'entrepreneur(e)s émerge

« Entreprenante Afrique », le livre de Jean-Michel Severino et Jérémy Hajdenberg, invite à découvrir les nouveaux entrepreneurs africains qui, dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la téléphonie, du bâtiment, de la santé, du tourisme ou de l'énergie, dessinent une autre économie africaine. Ed. Odile Jacob, octobre 2016.



Ils sont 72% de jeunes Africains attirés par l'entrepreneuriat.

Les entrepreneurs africains fabriquent aujourd'hui l'histoire économique et sociale du continent - dont nous avons de nombreuses leçons à tirer. Une génération de bâtisseurs est en train d'émerger : 72% des jeunes Africains sont attirés par l'entrepreneuriat. Imprégnés de modernité, ils s'efforcent de bâtir des entreprises plus structurées que celles du passé.

Ces entrepreneurs sont au cœur de la dynamique de prospérité qui s'est amorcée au tournant du siècle. Si quelques grands pays pétroliers affectent fortement les évolutions annuelles irrégulières du PIB continental consolidé, la croissance africaine repose avant tout sur la demande d'un marché intérieur africain qui grandit, du fait de la démographie, de l'urbanisation, et d'une classe moyenne qui monte en puissance. Elle repose aussi sur un cadre macroéconomique amélioré (bien qu'encore très imparfait) et sur un intérêt grandissant d'acteurs internationaux variés pour investir en Afrique, voire s'y délocaliser, comme l'industrie chinoise commence à le faire.

La croissance africaine comporte des déséquilibres et des fragilités et connaîtra des hauts et des bas. Il n'empêche : une lame de fond est là, et devrait durer. Une accélération est nécessaire, au vu de tous les besoins de l'Afrique d'aujourd'hui, en termes d'infrastructures et de création de centaines de millions d'emplois. Une accélération, mais aussi une appropriation, car ce qui est en jeu, c'est aussi de savoir à qui appartiendront les richesses créées et qui seront les décideurs et les moteurs au sein du capitalisme africain émergent.

Il faut donc tout faire pour permettre à la dynamique entrepreneuriale africaine de s'épanouir. Or les difficultés opérationnelles sont immenses - que l'on songe aux carences de l'alimentation électrique, au manque de personnel qualifié, aux problèmes fonciers, aux tracasseries inutiles causées par l'administration (fiscale notamment), aux difficultés à accéder à des financements... Ce constat n'est pas nouveau, et dans tous les pays africains, des mesures d'appui existent déjà.

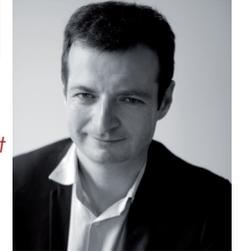
Mais il est possible d'aller plus loin dans le soutien aux PME. Il ne s'agit pas seulement de continuer d'améliorer les mesures techniques ponctuelles de facilitation des démarches. Il s'agit aussi, plus fondamentalement, que les gouvernants africains donnent une impulsion politique forte, dessinant un modèle de croissance par les entrepreneurs.

Une telle impulsion pourra prendre toute sa dimension au travers de processus de concertation entre sphères publique et privée et aboutir à des *Small Business Act* africains, à l'instar de ce qui existe sur d'autres continents.

C'est parce qu'elle est encore si pauvre que l'Afrique a terriblement besoin de plus de croissance, d'une croissance mieux répartie et donc de plus d'entrepreneurs.



Jean-Michel Severino, directeur d'Investisseurs et Partenaires (I&P), fonds d'investissement destiné aux PME africaines



Jérémy Hajdenberg, directeur général adjoint de I&P

Afrik Eveil : l'accélérateur des éco-entreprises



Malick Lingani, expert en développement d'éco-entreprises, secrétaire général de la Fondation Afrik Eveil, anime ici un atelier à Accra (Ghana) avec de jeunes entrepreneur(e)s. Il est responsable du groupe « Jeunes » d'Afrique 21.

La Fondation Afrik Eveil (A.E.) basée à Ouagadougou, au Burkina Faso, a été créée en 2011. Inspirée par Harambee Entrepreneur Alliance (www.healliance.org), A.E. est présente également au Ghana et ailleurs dans le monde.

A.E. accompagne les éco-entrepreneurs ghanéens et burkinabé dans le cadre du projet SEED-Switch Africa Green (www.seed.uno) soutenu par l'Union Européenne et le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). L'objectif du projet est de booster l'émergence d'entreprises à fort impact économique, social et environnemental sur le continent.

Les start-ups qui bénéficient des services d'A.E. opèrent dans les domaines de l'énergie solaire, de l'agroalimentaire et de la gestion des déchets. A.E. leur fournit un appui logistique en mettant à leur disposition un espace de travail collaboratif et un appui technique en termes de formation, mentoring, coaching et networking. En fin de programme, A.E. recommande les meilleures entreprises aux investisseurs de son réseau ou à des plateformes de compétition et de levée de fonds.

Le savoir et l'expertise de ses membres mais aussi ses partenariats solides, font d'A.E. l'une des organisations leader dans le soutien à l'innovation dans les secteurs porteurs.

Le parcours de la combattante

« Je dirige la Coopérative d'Habitat Toukaranké (ingénierie et architecture), créée à Bamako au Mali, qui emploie 5 salariés. Nous réalisons des constructions (habitations, écoles, usines, ...) en briques écologiques. L'entreprise intervient aussi au Burkina Faso, au Niger et au Togo.

J'ai toujours voulu créer mon activité. Enfant, j'achetais du poisson avec ma grand-mère pour le revendre après l'école. Jeune fille, j'ai investi mes revenus dans une entreprise de nettoyage et dans un restaurant. Enfin, j'ai décidé de suivre une formation en maçonnerie.

Créer sa société en Afrique quand on est une femme est un parcours semé d'obstacles. Nous sommes confrontées à un manque de confiance, à des taux de crédit prohibitifs (10 à 11%), à la corruption dans les appels d'offre et au sexisme.

Ces dernières années, le climat des affaires s'améliore cependant au Mali. La création d'entreprise est facilitée. Les pouvoirs publics, la CCI développent des programmes pour accompagner les PME. Et les femmes chefs d'entreprises se sont organisées en réseaux pour mieux défendre les intérêts, obtenir des marchés, et s'imposer auprès des responsables politiques et des banquiers ».



Ramatou Touré, entrepreneure malienne

Incub'Ivoir, incubateur de projets innovants



Initié par le Club d'affaires Afrique-Monde (CAAM), le projet Incub'Ivoir s'est développé en partenariat avec le Groupe INSTEC, école de commerce et de management à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour développer l'esprit d'entrepreneuriat des étudiants et accompagner les jeunes entrepreneurs. Incub'Ivoir propose aux créateurs d'entreprises, sous forme d'avance remboursable, un service complet d'incubation pendant

24 mois. Conseiller et coacher les porteurs de projets, proposer de la formation, rechercher des investisseurs et des partenaires, tels sont les principaux objectifs de l'association Incub'Ivoir. Elle entend participer à la dynamisation du tissu économique local en accueillant des entreprises innovantes en économie sociale et solidaire, sciences de la vie, environnement, technologies numériques, finance, agrobusiness... Parmi ses réalisations récentes, l'incubation de Framitech, une start-up qui cherche à lever 15 millions d'euros pour créer un complexe agro-industriel de transformation du manioc.

Hermann Kouassi, initiateur d'Incub'Ivoir

IROKO PROJECT

Co-fondée par nos jeunes amis Gilles Lecerf et Paul Knoery, la start-up est la première plateforme de crowdlending en Afrique de l'Ouest. La plateforme a été financée par COFINA, AGF, deux partenaires des Entretiens Eurafriains.

Index UP40 : un réseau d'entrepreneurs français

Une nouvelle génération d'entrepreneurs français connaît un succès croissant en Afrique. Quel que soit leur secteur d'activité, ils s'engagent pour répondre aux enjeux de la transition climatique, du numérique et de l'entrepreneuriat, façonnant une nouvelle offre française. Rendre visible cette dynamique est l'objectif de l'index UP40 porté par le Medef International. Il rassemble les 40 start-up françaises les plus dynamiques en Afrique et stimule les coopérations croisées et les partenariats avec les grands groupes. Il flèche aussi l'intérêt d'investisseurs, crée des liens avec l'écosystème entrepreneurial africain, renforçant ainsi sa capacité d'influence dans le débat public.

Créé en juin 2016, l'index compte à ce jour 17 start-up réalisant un chiffre d'affaires annuel compris entre 0 et 10M€ dont un tiers en Afrique et originaires de toute la France, Outre-mer compris.

L'index constitue un réel accélérateur pour ses membres grâce au réseau et aux événements du comité Afrique de Medef International. Il permet également un suivi continu d'indicateurs agrégés qui créent une information inexistante à ce jour pour nos start-up en Afrique.

Cette initiative préfigure le partenariat renouvelé entre la France et les entrepreneurs africains.

Fabrice Le Saché, coordinateur de l'index UP40, président, co-fondateur d'Aera Group



La finance pour les projets et les PME

« Le financement des PME est une exigence »

Les banques doivent abandonner le système traditionnel d'analyse des risques fondé sur des éléments financiers.

Quelles sont les principales mutations du marché bancaire africain ?

La diversification des économies africaines et la transformation des systèmes de moyens de paiement ont révolutionné le secteur bancaire et les transactions financières et commerciales. De grands groupes avec des réseaux très denses se sont créés avec le développement de banques africaines à stature régionale. On observe également une « consorcialisation » du financement des projets structurants.

Ce marché bancaire est-il capable de financer de manière efficiente une région ouest-africaine en émergence ?

L'économie ouest-africaine doit être soutenue par le développement de trois secteurs-clés, l'agriculture, l'énergie et les infrastructures. Le système bancaire est-il en capacité d'apporter les financements appropriés pour réaliser les investissements dans ces domaines ? Il s'agit de mobiliser des ressources longues ou aujourd'hui nous disposons de ressources à court terme qui ne peuvent être totalement transformées pour financer ce type de projets structurants. Prises individuellement, les banques sont limitées. Cependant, si elles sont adossées à de grands groupes, il devient plus aisé de mobiliser des ressources abondantes.

Pourquoi les PME africaines ont-elles des difficultés pour accéder au crédit bancaire ?

Notons que 80% des entreprises des 8 pays de l'UEMOA sont des PME-PMI dont la

majorité opère dans le secteur informel, sans comptabilité ni états financiers ou compte d'exploitation disponibles. Les banques n'ont donc pas d'instruments d'analyse des risques. Cela étant, le financement des PME est une exigence. Tant que les banques ne trouveront pas une solution à cette question, la croissance prévue par les Etats ne sera ni inclusive, ni durable. Les banques doivent abandonner le système traditionnel d'analyse des risques fondé sur des éléments financiers pour aller vers une analyse basée sur des éléments physiques. C'est pourquoi les banquiers doivent aller sur le terrain, dans les champs, les usines, les ateliers à la rencontre des entrepreneurs pour apprécier leur outil de production et sa qualité. Cela conduira ces PME à ouvrir des comptes bancaires et à domicilier leurs recettes. Et pour analyser les risques, les banques pourront se baser sur la crédibilité de l'entrepreneur, sur la qualité de sa production et la domiciliation des recettes.

Quelles sont les stratégies innovantes pour financer les PME ?

Depuis 2004, la BNDI a, par exemple, mis en place une stratégie de financement des PME du secteur informel qui s'appuie sur deux

Moussa Alassane Diallo, Pdg de la Banque nationale de développement agricole (BNDI) du Mali



pilliers : le recrutement d'un personnel dédié à l'analyse des risques dans le secteur informel ; la mise en place d'un logiciel bancaire de gestion du risque dans ce domaine. Nous avons bâti une stratégie de financement des PME pour leurs besoins en fonds de roulement et en équipements. C'est aujourd'hui la force de la BNDI dont les financements dans les PME informelles s'élèvent à 65 milliards de CFA en décembre 2016.

Comment les Etats peuvent-ils agir pour promouvoir le financement des PME ?

Tout d'abord par la politique fiscale : il faut une politique fiscale adaptée pour inciter les PME de l'informel à rejoindre le secteur formel. Enfin, il faut mettre en place des programmes d'appui et de renforcement des capacités. Le gouvernement malien a par exemple facilité la création d'un fonds de garantie du secteur privé tourné vers la promotion des PME.

Propos recueillis par Catherine Véglio

Le rendez-vous des banques à Cotonou

Le club des dirigeants des banques et établissements de crédit d'Afrique, créé il y a 28 ans à Lomé, a tenu son assemblée générale à Cotonou les 2 et 3 février avec pour thème : « **La contribution des banques et institutions financières africaines à l'émergence économique et sociale du continent** ». André-Franck Ahoyo et Claude Fischer ont participé à l'évènement.

Avec Skema Business School, le club tiendra à Paris sa première université d'été du 5 au 13 juillet sur le thème « **Stratégies pour promouvoir un management efficace de la banque africaine** ». (Pour toute information, s'adresser au secrétaire exécutif : Cosme Ahouansou : cahouansou@apbef-bj.org ou au conseiller du président : Alain Le Noir : alain.le-noir@wanadoo.fr).

La microfinance à la croisée des chemins



Renée Chao Beroff,
directrice générale,
Pamiga

Inclusion financière ou finance inclusive ? Dans un paysage financier compétitif, la microfinance doit se repositionner.

Après trois décennies d'un développement fulgurant, la microfinance, qui touche plus de 111 millions de clients pauvres dans le monde avec un portefeuille de crédits de plus de 87 milliards de dollars (en 2014), se trouve à la croisée des chemins.

Elle a clairement contribué à l'inclusion financière partout dans le monde et en Afrique subsaharienne en particulier. Des clients pauvres, exclus du système bancaire classique, sont devenus « bancables » c'est-à-dire capables de prendre un crédit productif, conduire une activité et rembourser le crédit tout en couvrant les besoins de leurs familles et en épargnant pour faire face aux imprévus. Cependant, la microfinance est en voie d'être surpassée par les FinTechs¹, qui progressent très vite en Afrique. Quelle place alors pour les institutions de microfinance dans l'inclusion financière ?

Reste la finance inclusive qui produit un impact positif sur la vie des clients pauvres, les transforme en (micro)entrepreneurs et les aide ainsi à trouver leur place dans la société. C'est là la véritable mission de la microfinance, la plus difficile à mesurer, à prouver. Les études réalisées par Harvard ou le MIT donnent des résultats mitigés et des crises liées au surendettement dans des marchés saturés comme l'Inde, le Maroc ou la Bosnie, laissent planer le risque d'effets contraires. L'industrie de la microfinance a su réagir en mettant en place des campagnes d'éducation financière, des outils de protection des consommateurs, des codes éthiques, etc... qui commencent à porter leurs fruits.

Face à ces défis de la maturité d'un secteur, dans un environnement très compétitif, la

microfinance doit choisir une voie dans le nouvel écosystème du financement du développement. Sa proximité et sa bonne connaissance des clients finaux lui donnent un avantage comparatif inégalé. Elle doit s'appuyer sur celui-ci pour s'insérer en partenaire à forte valeur ajoutée dans le nouvel espace de l'investissement d'impact, pour continuer à apporter aux micro-entrepreneurs et aux petits producteurs agricoles des services financiers adaptés. Elle doit devenir le partenaire incontournable des FinTechs et des banques dans leur approche « client-centric » et dans leur politique de renforcement de l'autonomie des clients vulnérables.

¹ Ce terme désigne une start-up innovante qui utilise les nouvelles technologies pour repenser les services financiers et bancaires.

Pamiga, un pionnier de la microfinance

Pamiga est un acteur pionnier de la microfinance qui soutient l'accès aux services financiers pour les exclus comme un moyen et non une fin. Le but visé est de contribuer à libérer le potentiel économique de l'Afrique rurale en favorisant la croissance des intermédiaires financiers existants.

Le mandat de son véhicule d'investissement, Pamiga Finance SA, est de prendre en compte le retour sur investissement en impact autant que le retour purement financier. Il va ainsi financer l'accès à l'eau productive et à l'énergie renouvelable avec une approche de toute la chaîne de valeur, incluant les PME de fourniture et de distribution de solutions énergétiques, les petits entrepreneurs d'énergie décentralisée en zone rurale, les banques intéressées par le financement de mini-réseaux pour les PME rurales, les institutions de microfinance intéressées par le financement des ménages tout comme les petits producteurs agricoles et les coopératives de producteurs.

Pour en savoir plus : www.pamiga.org

Préparation des Entretiens Eurafriens de Paris

Les travaux de la plateforme UE/Afrique(s)

Les conférences

- 26 Janvier 2017 à Paris - Régulation financière et union bancaire pour favoriser le financement des PME/ETI en Afrique de l'Ouest (comparaison avec l'Europe)
- 10 janvier 2017 à Ouagadougou avec Eurafrique 21 L'intégration régionale... Les régions d'Afrique l'UEMOA et la CEDEAO et leurs liens à l'Union européenne
- 14 décembre 2016 à Paris - Les industries créatives et la place du cinéma en Afrique de l'Ouest : construire une économie de la culture
- 14 décembre 2016 à Paris - Création de l'association EURAFRICLAP pour « Une semaine Eurafricaine au cinéma »
- 24 novembre 2016 à Paris avec AFRICA N°1 Conférence-débat sur le livre « Les enfants fantômes », en présence de son co-auteur Laurent Dejoie
- 17 novembre 2016 à Paris - Bâtir une industrie de services numériques en Afrique de l'Ouest
- 20 septembre 2016 à Paris - L'impact de la baisse des prix des matières premières sur les économies africaines, et en particulier celles de l'Afrique de l'Ouest
- 20 septembre 2016 à Paris - Afrique. Entre puissance et vulnérabilité - Présentation du livre de Philippe Hugon en sa présence.
- Juillet 2016 à Ouagadougou - Mise en place de l'Assemblée constitutive de l'association des Entretiens Eurafriens pour l'Afrique de l'Ouest
- Du 27 juin au 3 juillet 2016 à Paris - Une semaine Eurafricaine au cinéma, A la recherche de nos identités
- 2 juin 2016 à Paris - Le financement de l'investissement et du développement durable en Afrique de l'Ouest
- 28 avril 2016 à Paris - La situation économique et géopolitique de l'Afrique dans la conjoncture mondiale, et à l'issue des récentes élections présidentielles au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Congo...
- 28 avril 2016 à Paris - Présentation du livre « Arrogant comme un Français en Afrique » avec Antoine Glaser
- 10 mars 2016 à Paris - Partage d'une monnaie commune : convergence et croissance en Afrique de l'Ouest ?

Les Publications

- Le catalogue de Une semaine Eurafricaine au cinéma - Paris - 27 juin au 3 juillet 2016
 - La Lettre des Entretiens Eurafriens N°2 : Investir, un choix de société, et d'abord un engagement Juin 2016
 - Le Supplément cinéma de La Lettre des Entretiens Eurafricain - Un festival est né
 - Les Cahiers des Entretiens Eurafriens : Investir en Afrique de l'Ouest. Valoriser et financer les projets sur des marchés organisés
- Actes des Entretiens eurafriens de Ouagadougou des 3 et 4 février 2016

Retrouvez toutes les conférences organisées depuis la création de la plateforme UE/Afrique(s). Ainsi que les comptes-rendus, synthèses et power-points disponibles sur le site www.entretiens-europeens.org

IC PUBLICATIONS a une soixantaine d'années d'expérience dans la publication de magazines sur l'Afrique. Huit magazines en français et en anglais couvrent les secteurs de la presse généraliste, féminine, financière et économique. Avec plus de 2,6 millions de lecteurs dans plus de 100 pays, nos magazines sont les leaders incontestés de la presse panafricaine. Notre réseau de distribution et de diffusion est inégalé, en termes de volume et de qualité.

Nos lecteurs et clients, qui représentent l'élite des milieux d'affaires, du monde politique et des cercles universitaires, ont une influence décisive sur les décisions majeures concernant leurs pays ou leurs entreprises.

Les abonnés peuvent à présent télécharger la version numérique contenant l'ensemble des articles et des dossiers figurant dans les éditions papier de nos magazines.



Directrice de publication :

Claude Fischer-Herzog

Rédactrice en chef : **Catherine Véglio**

Conception : **Christophe Le Nours**

Publiée par **ASCPE**

4 rue Froidevaux, 75014 Paris.

Tél. : 00 33 (0)1 43 21 96 76

www.entretiens-europeens.org